

Célébrations et messes de la semaine du 21 au 27 octobre 2019

Messes en semaine :

Mardi 22 :
La Brède : **18h00**

Jeudi 24 :
St Médard d'Eyrans : Laudes à 08h45 suivies de la messe à **9h00** puis de l'adoration du Saint-Sacrement

Vendredi 25 :
St Médard d'Eyrans : **6h30**

Samedi 26 :
Léognan **11h30** : messe précédée de l'adoration du Saint-Sacrement et des confessions individuelles

La Solitude 11h45 : messe tous les jours en semaine

Messes dominicales :

30^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 26 :
St Selve : 18h30

Dimanche 27 :
La Solitude : 9h00
Léognan : 10h30
Beautiran : 10h30

Laudes à Léognan : 8h42 les mardi, mercredi, vendredi et samedi.
Adoration du Saint Sacrement à la Brède le mercredi de 20h30 à 21h30.

AGENDA

Mardi 22 :
Léognan **20h30** : Préparation liturgique des 2 et 3 novembre avec l'équipe Damas
Léognan **20h30** : Conseil économique du Secteur

Mercredi 23 :
Cadaujac **15h00** : Lecture de la Bible au presbytère (Évangile de St Jean)

Annonces

Baptêmes du 27 octobre :
Bautiran 10h30 : Maialem CORSO (pendant la messe)
Léognan 11h30 : Léo FRANCOIS GAUTHIER



Départ vers le Père :
Le 15 à Martillac : Marie-Jeanne MAISONNIER
Le 17 à Castres : Claude COUCI



Secteur Pastoral des Graves :
21, Cours Gambetta, 33850 Léognan - ☎ **05 56 64 75 40** -
spgaccueil@laposte.net

Permanences au Centre St Jean Baptiste : du lundi au samedi de **9h00 à 11h30**

HEBDO MINI GRAVES

N°1270

du 21 au 27
octobre 2019

Année C

PRIER SANS SE DECOURAGER

« La Prière, c'est compliqué », pensons-nous. Mais n'est-ce pas nous qui compliquons la prière ? La prière est simple, parce que Dieu est simple. Mais « simple » ne veut pas dire facile. La prière peut être combat.

Ce qui compte avant tout c'est de vouloir prier, au sens de « vouloir donner du temps à Dieu ». C'est une décision qui ne dépend que de nous.

Sommes-nous convaincus que prier, change toute la vie ? Si nous nous mettons en route sur ce chemin de la prière – en restant fidèle, quoi qu'il arrive – il ne se passera peut-être rien de spectaculaire, cependant au fil des jours, des mois, des années, notre prière rendra notre vie de plus en plus conforme à la volonté du Père.

L'appel à aimer sans réserve est adressé à tous. Dieu désire que nous soyons tout à Lui. Mais son Amour ne s'impose pas. Il se propose. « *Voici que je me tiens à la porte et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je prendrai le repas avec lui et lui avec moi* » (Ap3,20). Il nous faut donc vouloir librement devenir fils et fille de Dieu, à la suite de Jésus-Christ. « *Fais-toi capacité, je me ferai torrent* » entendait Catherine de Sienne.

Prier, c'est aimer. C'est vivre une intimité d'amour avec Dieu. Il s'agit donc de demeurer dans la sécheresse ou la douceur, dans les ténèbres ou la lumière... de nous laisser imprégner de ce que Dieu est.

Prier sans se décourager et entendre le Seigneur me dire « *Viens et suis-moi* » !

Myriam DRION, Equipe d'Animation Pastorale

Secteur Pastoral des Graves :
Messes dominicales du mois de Novembre 2019

Jour	Heure	Lieu
Solennité de tous les Saints		
Vendredi 1^{er} novembre	9h00	La Solitude
	10h30	Léognan
<i>Confessions individuelles</i>	9h30	Léognan
Commémoration de tous les fidèles défunts		
Samedi 2 novembre	11h00	Léognan
	11h45	La Solitude
<i>Confessions individuelles</i>	9h30	Léognan
Samedi 2 novembre	18h30	Saucats
Dimanche 3 novembre	9h00	La Solitude
	10h30	Léognan
	10h30	La Brède
Samedi 9 novembre	18h30	Martillac
Dimanche 10 novembre	9h00	La Solitude
Dimanche de Catéchèse	10h30	Léognan
Samedi 16 novembre	18h30	Cadaujac
Dimanche 17 novembre	9h00	La Solitude
	10h30	Léognan
	10h30	Beautiran
Solennité du Christ Roi		
Samedi 23 novembre	18h30	St Médard d'Eyrans
Dimanche 24 novembre	9h00	La Solitude
	10h30	Léognan
	10h30	St Morillon



Les Victimes Invisibles de la Peine de Mort

Cette année, la **Coalition mondiale contre la peine de mort**, dont l'**ACAT** (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) fait partie a choisi de consacrer la 17^{ème} journée mondiale contre cette peine, aux enfants victimes innocentes dont les parents ont été condamnés à mort.

Rappelons que toute condamnation à mort d'un parent contrevient aux droits fondamentaux de ses enfants, édictés par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Comment, alors, imaginer une enfance paisible et sereine pour ces enfants, le plus souvent livrés à eux-mêmes et contraints de grandir trop vite ?

Nous nous devons d'être à leurs côtés, par la prière et en signant notamment l'appel du mois pour Monsieur Nguyen Van Chuong (Vietnam)
(Document disponible au fond de l'église)

« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ! » (Matthieu 25, 40).

Groupe ACAT du Secteur des Graves

Le Secteur Pastoral des Graves

a créé sa page :

